

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : **Secondaire Cap-Jeunesse**

Date : 19 juin 2018

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2017-2018	
Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none"> - Continuer notre réflexion sur la promotion d'un climat scolaire bienveillant. - Revoir l'analyse de notre milieu. Celle-ci date d'environ 4 ans. - Révision du code de vie. - Réflexion sur le climat scolaire. Valeurs à promouvoir dans notre milieu. - Dépliant à l'attention des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Révision du plan de surveillance concerté et réflexion sur l'aménagement de notre espace. (accueil 2018) - Installation système de caméra de surveillance. - Encadrement des élèves de secondaire 1. - Consignes outil mémo.



Mise en œuvre des moyens

Au regard des facteurs de protections mis en place par l'école

- **Continuer notre réflexion sur la promotion d'un climat scolaire bienveillant:** Ateliers de réflexion sur la bienveillance pour l'ensemble des enseignants. Thème choisi par notre comité. Les dernières recherches démontrent que les milieux scolaires où l'on fait la promotion d'un savoir-être bienveillant sont davantage enclins à avoir un impact sur l'indice de bonheur et le sentiment de sécurité à l'école.
- **Revoir le portrait de situation de notre milieu :** Nous avons fait il y a quatre ans un portrait de situation en lien avec le sentiment de sécurité à l'école, les manifestations de violence et d'intimidation, endroits à risque, etc. Cette démarche doit être faite périodiquement afin d'évaluer ou ajuster le travail fait en lien avec le climat scolaire de notre école. Nous avons choisi pour cette année un outil qui se nomme le QES. L'ensemble de nos élèves a répondu au questionnaire. De plus, le questionnaire a été soumis à l'ensemble du personnel-école où une grande majorité y a répondu. **Aussi.....** Une analyse du rapport de QES sera faite en début d'année prochaine pour cibler les zones à risque pour notre milieu et pour cibler de nouvelles priorités de travail.
- **Révision du code de vie :** Grand chantier 2017-2018, où la totalité du code de vie de notre école a été revu. L'objectif était de le simplifier pour en faciliter la compréhension et l'application. (Règles spécifiques à notre école. Ex : Collection vestimentaire, gestion des appareils électroniques, agenda, casiers et autres,). De plus, 3 valeurs à promouvoir ont été identifiées par le comité soit : Engagement, respect et responsabilité. Ces valeurs seront accompagnées d'une campagne de promotion sur les comportements attendus en lien avec celles-ci. Un comité de travail a conçu des affiches spécifiques pour divers endroits dans l'école. La nouvelle mouture a été approuvée par le conseil d'établissement de notre école et sera en application dès la rentrée scolaire 2018-2019.
- **Réflexion sur le climat scolaire. Valeurs à promouvoir dans notre milieu :** L'engagement est la thématique retenue pour l'année 2018-2019. Le comité travaillera avec l'équipe-école pour faire la promotion via diverses activités, événements ou comités de travail.
- **Dépliant à l'attention des parents. :** Celui-ci a été refait pour bonifier l'information à transmettre à ces derniers.



Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)

- **Revoir nos modalités de surveillance : définir un plan de surveillance concerté et réflexion sur l'aménagement de notre espace avec les principaux acteurs de notre école :** Lors de l'accueil de septembre, un nouveau plan de surveillance sera présenté à l'équipe-école. Principalement en lien avec le fait que les élèves de première secondaire devront rester sur le territoire de notre école l'an prochain. Des casiers seront déplacés ailleurs dans l'école pour permettre le développement d'une aire de détente et de jeux pour nos élèves du premier cycle. Le déplacement de casier nécessitera une réorganisation des effectifs de surveillance. De plus, nous avons cette année, moins d'effectif de surveillance au deuxième étage. (à modifier)
- **Encadrement des élèves de secondaire 1 :** Première année vécue avec le principe de garder les élèves de première secondaire. Pour ce faire, il avait proposé de créer un espace loisir et détente pour ceux-ci. (Achat tables et jeux faits). Un amendement au code de vie pour baliser ce type de déplacement. (Sanction, tournée de classe, marcheur du dîner) Fait et de revoir le plan de surveillance concerté pour l'adapter à cette nouvelle réalité. Fait
Conclusion : Nous maintenons cette mesure. Elle semble avoir eu un effet positif sur les déplacements et les habitudes de nos élèves lors des temps non structurés.
- **Installation du système de caméra de surveillance :** Nous avons procédé à une première phase d'achat et d'installation de caméras de surveillance afin de couvrir un maximum de superficie dans notre école. Deux objectifs : Intervenir efficacement lors d'évènements et augmenter le sentiment de sécurité général des élèves et du personnel de notre école.
- **Outil de consigne. (mémo) :** L'année dernière, la commission scolaire a fusionné l'outil de consigne des incidents d'intimidation et de violence à un nouvel outil de consignes plus général. L'impact pour nous a été d'avoir plus d'incidents répertoriés de la part de nos intervenants scolaires étant donné que c'est le même outil pour la gestion de l'ensemble des comportements. **119 consignes** ont été inscrites dans notre outil cette année. Donc, notre nouveau comparable en termes de statistiques sera l'année 2016-2017. **Année 2017-2018 : 93 consignes**
N.B. Le nombre de consignes ne représente pas un nombre d'incidents de violence ou d'intimidation, car il peut y avoir plusieurs acteurs impliqués dans un même évènement



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves) <ul style="list-style-type: none">- Nous a permis de réfléchir au rôle que nous avons à jouer en tant qu'acteur de premier plan chez nos élèves en matière de modelage de comportement à acquérir.- Nous a permis de revoir nos règles de vie pour en faire un exercice d'application et de compréhension simplifié- Objectif : Adhésion de tous.	(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel) <ul style="list-style-type: none">- Nous a permis d'augmenter le sentiment de sécurité de nos élèves.- De promouvoir des interventions ayant davantage de visées éducatives plutôt que restrictives. Gestes de civisme chez nos élèves.	Consolider : Dépliant à distribuer l'an prochain	<ul style="list-style-type: none">- Travailler en continuité avec l'ensemble de nos partenaires. Principalement les policiers éducateurs du service de police de la ville de St-Jérôme.

Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- *Analyse du QES et cibler les éléments sensibles propres à l'école Cap-Jeunesse.*
- *Réflexion sur le climat scolaire. (continuité)*
- *Déploiement de l'affichage sur les comportements attendus et promotion auprès du personnel et les élèves.*

L'évaluation du plan de lutte de l'école secondaire Cap-Jeunesse a été **approuvée** par le Conseil d'Établissement le **19 juin 2018**.

No de résolution : CÉ 17/18 9.4

Patrick Blanchette
Directeur